

Un constat inquiétant :

En raison de la hausse du coût des matières premières, les vols sur les chantiers du bâtiment connaissent une augmentation constante ;

Il convient de réagir pour tenter de limiter l'impact de cette délinquance.

Quels sont les actes délictueux commis ?

- ▶ Les vols d'engins de chantier ;
- ▶ Les vols d'équipements lourds (générateurs électriques, marteaux piqueurs, outillages portatifs thermiques etc.) ;
- ▶ Les vols de métaux ;
- ▶ Les vols de carburant ;
- ▶ Les vols de matériaux (chauffage, sanitaire, climatisation etc.).

Qui commet ces actes ?

- ▶ Il peut s'agir de vols « d'opportunité » qui concernent principalement le petit matériel ;
- ▶ Mais aussi les vols en bande organisée, qui induisent de très lourds préjudices pour les entreprises.

Quand sont commis ces vols ?

Les périodes les plus vulnérables sont les week-ends et les jours fériés, la plupart des vols étant commis de nuit.

Quels sont les chantiers concernés ?

Tous les types de chantiers sont confrontés à ces vols, qu'ils soient implantés en ville ou à la campagne qu'il s'agisse d'un simple chantier de construction individuelle ou un gros projet immobilier.

Conseils pour prévenir les actes de délinquance



SOUS-PRÉFECTURE DE CHALON-SUR-SAÔNE
COMMISSARIATS de POLICE de CHALON-SUR-SAÔNE
et de MONTCEAU-LES-MINES
COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE CHALON SUR SAÔNE

La protection des chantiers



le 17

**et préservez les lieux
avant l'arrivée des
enquêteurs**

Les mesures organisationnelles

- Suscitez une prise de conscience des risques auprès de vos collaborateurs et désignez un coordinateur sûreté qui supervisera les moyens d'action ;
- Responsabilisez vos employés à la gestion des biens et à la fermeture du chantier ;
- Fixez en interne toutes les mesures de sécurisation sous forme d'instructions et de procédures ;
- Organisez une bonne gestion des clés ;
- Accordez suffisamment d'attention à l'aménagement du chantier (aménagement clair, emplacement de l'éclairage, limitation des accès, rangement de l'outillage et des matériaux etc.) ;
- Marquez le matériel. Son identification va diminuer son attractivité et faciliter son identification en cas de vol ;
- Prenez le temps de dresser un inventaire détaillé de l'ensemble de votre matériel (N° de série, marque, type, caractéristiques uniques et photos) ;
- N'hésitez pas à prendre attache avec les forces de l'ordre locales pour les informer de l'importance du chantier et de sa sensibilité face à la délinquance ;
- Renseignez vous sur la perception de vos travaux auprès de la population avoisinante afin de détecter d'éventuelles réactions hostiles. Dans certains cas il peut être utile de communiquer auprès de la population.

Les mesures physiques

- Mettez en place une clôture encerclant entièrement votre chantier pour limiter les intrusions ou dégradations, conformément à la réglementation en vigueur dans la commune ;
- Laissez certaines portions de clôture transparentes pour faciliter la surveillance des patrouilles ;
- Rangez le matériel en fin de journée dans un endroit sûr et fermé à clé. Mettez hors d'atteinte l'outillage, les matériaux de valeur, dans une zone dégagée, facile à surveiller, le plus au centre de l'enceinte ;
- Protégez vos engins de chantiers de préférence avec un système anti-démarrage plutôt qu'un coupe-circuit. Marquez-les de façon bien visible et faites le plein en carburant en début de semaine ;
- Optez pour un éclairage en auto protection s'activant à la détection.

Les mesures techniques et humaines

- En fonction des risques, que vous devez identifier prévoyez un gardiennage, prioritairement lors de la livraison des matériaux de valeur ;
- Positionnez une protection vidéo sur les secteurs les plus sensibles (systèmes mobiles et autonomes).
- La mise en œuvre de barrière infrarouge ou hyper fréquence aura pour fonction de détecter toute intrusion illégale. Suite à quoi, après une levée de doute les forces de l'ordre pourront être engagées. Ce dispositif peut être renvoyé vers une société de télésurveillance ;
- Limitez les accès en hauteur par le retrait des échelles et le verrouillage des trappes d'accès ;
- Masquez les sources d'alimentation afin qu'elles ne puissent être neutralisées.

Avant d'investir dans des mesures électroniques coûteuses, il est indispensable de disposer d'une « culture de sécurisation » au sein de votre entreprise.